HIMALIA



La gamme HIMALIA (Assurance Vie et Capitalisation) propose deux modes de gestion : la gestion libre et la gestion pilotée.

La gestion pilotée vous permet de confier tout ou partie de votre capital à des professionnels de la gestion d'actifs. En fonction de l'orientation des marchés et de votre profil d'épargnant, la société de gestion gère l'allocation de vos actifs afin d'en assurer la bonne répartition entre les différents supports (monétaires, obligataires, actions...). Vous bénéficiez ainsi de l'expertise et du savoir-faire de professionnels de la gestion d'actifs.

GENERALI WEALTH SOLUTIONS



Présentation

Generali Wealth Solutions est la société de gestion patrimoniale 100 % filiale de Generali Vie qui propose un accompagnement sur mesure dans l'élaboration de stratégies d'épargne et d'investissement à long terme. Nous sommes structurés autour de deux pôles d'expertises complémentaires : l'ingénierie patrimoniale et l'ingénierie financière.



NOS MÉTIERS : Ingénierie patrimoniale - Ingénierie financière - Contrôle des risques.



NOS VALEURS : Engagement - Agilité - Proximité.



NOS SAVOIR-FAIRE : Excellence & Innovation - Approche durable et patrimoniale de l'épargne - Experts pluridisciplinaires au savoir-faire reconnu.

Notre approche de la gestion pilotée : une solution simple et accessible

La gestion pilotée est une gestion collective permettant aux investisseurs d'accéder à une allocation clé en main adaptée à leur profil de risque.

L'allocation est revue plusieurs fois par an en fonction des analyses et anticipations fournies par notre équipe de gestion qui réalise des arbitrages afin de répondre au mieux à l'environnement de marché. Ces opérations ne nécessitent pas l'accord individuel de chaque client, ce qui permet une plus grande réactivité.

Les forces de la gestion pilotée

- Simplicité et expertise : déléguer en toute sérénité la gestion de son contrat d'assurance vie à des spécialistes de la gestion d'actifs.
- Indépendance au travers d'une large sélection de fonds en architecture ouverte choisis selon des critères qualitatifs et quantitatifs répondant à la stratégie d'investissement.
- Clarté et transparence avec des reportings mensuels détaillés.

Nos orientations de gestion

Chaque orientation de gestion se caractérise par :

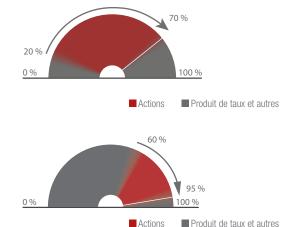
- une sélection de supports en unités de compte au sein d'un univers d'investissement international regroupant des fonds sélectionnés par l'équipe de gestion de GWS et gérés par les établissements les plus reconnus de la place (mode de gestion appelé architecture ouverte);
- une flexibilité de l'allocation d'actifs dans le respect des bornes d'investissement en actifs risqués prédéfinis.

INVESTISSEMENT DURABLE ÉQUILIBRÉ

Objectif: valoriser l'épargne avec un niveau de risque équilibré.

Risque de perte en capital : moyen à élevé.

Horizon de placement conseillé : 3 à 5 ans minimum.



INVESTISSEMENT DURABLE ET DYNAMIQUE

Objectif : dynamiser l'épargne investie. **Risque de perte en capital** : élevé.

Horizon de placement conseillé : 5 ans minimum.





Le suivi de l'allocation afin de s'adapter aux conditions de marchés.



La recommandation des arbitrages (réalisés par l'assureur).



La sélection diversifiée de supports en unités de compte.



L'accompagnement : outils de présentation et de reporting.

L'investissement sur les supports en unités de compte implique un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuations à la hausse comme à la baisse et dépend notamment de l'évolution des marchés financiers.

L'assureur s'engage sur le nombre de supports en unités de compte et non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

Document non-contractuel à caractère publicitaire.

Himalia est un contrat d'assurance vie individuel, Himalia Capitalisation est un contrat de capitalisation, tous deux libellés en euros et/ou en en supports en unités de compte dont l'assureur est Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Le document d'information clé du contrat contient les informations essentielles du contrat. Vous pouvez obtenir ce document auprès de votre Intermédiaire d'assurance ou en vous rendant sur le site **www.generali.fr**.

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros. Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481. RCS Paris Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

